



E D G E P O I N T

Portefeuille De Revenu Mensuel Edgepoint

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2024

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 22 août 2024



Norman Tang
Chef des finances
Le 22 août 2024

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (*Règlement 81-106*), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

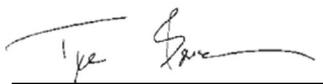
États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

	2024	2023
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 6)	942 816 \$	784 107 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107 818	85 213
Intérêts et autres débiteurs	7 460	6 401
Montants à recevoir pour les parts souscrites	4 255	2 420
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 8)	283	5 409
Total des actifs	1 062 632 \$	883 550 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les titres achetés	14 906 \$	– \$
Montants à payer pour les parts rachetées	1 422	1 106
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 8)	518	–
Total des passifs	16 846	1 106
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 045 786 \$	882 444 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	144 717 \$	119 570 \$
Série A(N)	93 572	75 517
Série F	544 722	472 959
Série F(N)	252 777	205 230
Série I	9 998	9 168
Nombre de parts en circulation		
Série A	15 446 373	12 685 564
Série A(N)	9 987 689	8 012 128
Série F	58 073 122	50 122 363
Série F(N)	26 949 241	21 749 440
Série I	1 065 376	971 224
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,37 \$	9,43 \$
Série A(N)	9,37	9,43
Série F	9,38	9,44
Série F(N)	9,38	9,44
Série I	9,38	9,44

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

*États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023*

	2024	2023
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	19 778 \$	10 854 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	65	(57)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	(93)	174
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(1 702)	595
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(3 106)	1 133
	14 942 \$	12 699 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	1 114 \$	725 \$
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	238	122
Droits de garde	9	6
Frais de comptabilité	19	22
Communications aux porteurs de parts	2	3
Droits de dépôt	15	13
Honoraires d'audit	25	3
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	150	96
Total des charges	1 572 \$	990 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(2) \$	(1) \$
Charges nettes	1 570 \$	989 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 372 \$	11 710 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	1 507 \$	1 413 \$
Série A(N)	977	928
Série F	7 341	6 696
Série F(N)	3 404	2 540
Série I	143	133
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,10 \$	0,15 \$
Série A(N)	0,10	0,16
Série F	0,13	0,18
Série F(N)	0,13	0,19
Série I	0,13	0,20

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux
porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf les nombres de part)
Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023

	Série A		Série A(N)		Série F	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	119 570 \$	71 954 \$	75 517 \$	45 987 \$	472 959 \$	272 467 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 507	1 413	977	928	7 341	6 696
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	37 431	36 357	24 124	21 281	121 381	154 677
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	2 049	1 079	1 336	679	7 843	4 416
Rachat de parts rachetables	(13 703)	(10 104)	(7 008)	(7 883)	(54 922)	(41 633)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(2 137)	(1 132)	(1 374)	(707)	(9 880)	(5 558)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	25 147	27 613	18 055	14 298	71 763	118 598
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	144 717 \$	99 567 \$	93 572 \$	60 285 \$	544 722 \$	391 065 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	12 685 564	7 841 924	8 012 128	5 013 095	50 122 363	29 671 240
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	4 226 630	4 033 033	2 725 591	2 366 686	13 818 543	17 133 034
Rachat de parts rachetables	(1 465 821)	(1 089 872)	(750 030)	(848 434)	(5 867 784)	(4 482 244)
Solde à la clôture de la période	15 446 373	10 785 085	9 987 689	6 531 347	58 073 122	42 322 030

	Série F(N)		Série I		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	205 230 \$	108 788 \$	9 168 \$	5 709 \$	882 444 \$	504 905 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 404	2 540	143	133	13 372	11 710
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	65 023	48 636	1 228	545	249 187	261 496
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	3 043	1 386	191	100	14 462	7 660
Rachat de parts rachetables	(19 473)	(13 806)	(538)	(176)	(95 644)	(73 602)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(4 450)	(2 058)	(194)	(103)	(18 035)	(9 558)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	47 547	36 698	830	499	149 970	197 706
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	252 777 \$	145 486 \$	9 998 \$	6 208 \$	1 032 414 \$	702 611 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de la période	21 749 440	11 846 649	971 224	621 427		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	7 278 144	5 385 563	151 782	69 108		
Rachat de parts rachetables	(2 078 343)	(1 487 375)	(57 630)	(18 962)		
Solde à la clôture de la période	26 949 241	15 744 837	1 065 376	671 573		

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers)
Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 372 \$	11 710 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(65)	57
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	93	(174)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	1 702	(595)
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	3 106	(1 133)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(1 059)	(298)
Achats de placements	(239 808)	(165 907)
Produit de la vente de placements	98 449	80 648
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(1 702)	595
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(125 912) \$	(75 097) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(3 573) \$	(1 898) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	247 353	262 055
Montant versé au rachat de parts rachetables	(95 328)	(73 823)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	148 452 \$	186 334 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	22 540 \$	111 237 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	65	(57)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	85 213	14 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	107 818 \$	125 551 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	15 395 \$	19 139 \$
Placements à court terme	92 423	106 412
	107 818 \$	125 551 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	18 719 \$	10 556 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers)
Au 30 juin 2024

Valeur nominale	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Obligations de grande qualité				
22 663	Constellation Software Inc., taux variable, série 1, remboursable, 10,400 %, 31 mars 2040	30 335 \$	29 008 \$	2,77 %
27 425	McDonald's Corporation, remboursable, 3,125 %, 4 mars 2025	27 169	27 102	2,59 %
17 719	Compagnie de chemin de Fer Canadien Pacifique, 1,350 %, 2 décembre 2024	23 113	23 804	2,28 %
21 500	Groupe TMX Limitée, remboursable, 2,997 %, 11 décembre 2024	21 016	21 320	2,04 %
13 240	Gestion de parc de véhicules Element, 6,271 %, 26 juin 2026	17 916	18 336	1,75 %
16 000	Original Wempi Inc., série B1, remboursable, 7,791 %, 4 octobre 2027	16 000	17 023	1,63 %
17 500	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	16 867	16 899	1,62 %
16 885	Apple Inc., remboursable, 2,513 %, 19 août 2024	16 836	16 832	1,61 %
12 000	HEICO Corporation, 5,250 %, 1 ^{er} août 2028	15 987	16 455	1,57 %
15 000	Mondelez International Inc., remboursable, 4,625 %, 3 juillet 2031	14 906	14 964	1,43 %
12 000	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	13 507	14 672	1,40 %
10 000	Jones Lang LaSalle Inc., 6,875 %, 1 ^{er} décembre 2028	13 691	14 423	1,38 %
10 000	PepsiCo Inc., remboursable, 5,745 %, 12 novembre 2024	13 797	13 692	1,31 %
13 360	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,056 %, 26 juillet 2024	13 352	13 343	1,28 %
11 145	The Walt Disney Company, 2,758 %, 7 octobre 2024	10 913	11 081	1,06 %
10 855	Artis Real Estate Investment Trust, série E, 5,600 %, 29 avril 2025	10 792	10 727	1,03 %
11 700	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	10 694	10 723	1,03 %
9 800	CAE Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	9 727	9 969	0,95 %
7 000	Constellation Software Inc., remboursable, 5,158 %, 16 février 2029	9 424	9 581	0,92 %
7 925	Fiducie de placement immobilier Propriétés de choix, série F, remboursable, 4,055 %, 24 novembre 2025	8 308	7 833	0,75 %
7 750	Thomson Reuters Corporation, remboursable, 2,239 %, 14 mai 2025	7 674	7 571	0,72 %
7 500	Brookfield Corporation, remboursable, 4,820 %, 28 janvier 2026	7 977	7 505	0,72 %
7 645	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	7 429	7 258	0,69 %
7 500	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	7 591	7 247	0,69 %
5 000	BAT Capital Corporation, 6,343 %, 2 août 2030	6 721	7 141	0,68 %
5 100	Ross Stores Inc., 3,375 %, 15 septembre 2024	6 538	6 938	0,66 %
7 000	Bell Canada, remboursable, 2,750 %, 29 janvier 2025	6 726	6 911	0,66 %
6 900	Gibson Energy Inc., remboursable, 5,800 %, 12 juillet 2026	6 897	6 901	0,66 %
6 800	La Banque Toronto-Dominion, 3,226 %, 24 juillet 2024	6 957	6 793	0,65 %
4 750	McKesson Corporation, remboursable, 5,250 %, 15 février 2026	6 341	6 492	0,62 %
6 485	Granite REIT Holdings Limited Partnership, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	6 558	6 187	0,59 %
5 900	AtkinsRealis Group Inc., remboursable, 7,000 %, 12 juin 2026	6 013	6 104	0,58 %
6 045	TELUS Corporation, série CV, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	6 342	5 948	0,57 %
6 434	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	6 176	5 933	0,57 %
4 542	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,230 %, 1 ^{er} octobre 2025	5 545	5 879	0,56 %
4 650	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	5 769	5 630	0,54 %
4 000	Warnermedia Holdings Inc., 6,412 %, 15 mars 2026	6 542	5 472	0,52 %
5 500	Sienna Senior Living Inc., série A, remboursable, 3,109 %, 4 novembre 2024	5 651	5 451	0,52 %
5 307	Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, série I, remboursable, 2,168 %, 23 juin 2025	5 060	5 174	0,49 %
5 000	BMW Canada Inc., série Y, 4,760 %, 10 février 2025	5 006	4 998	0,48 %
3 600	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	4 597	4 680	0,45 %
4 500	Intact Financial Corporation, remboursable, 3,691 %, 24 mars 2025	4 556	4 464	0,43 %
4 420	Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, remboursable, 3,600 %, 2 juin 2025	4 623	4 366	0,42 %
4 300	Transcontinental Inc., 2,667 %, 3 février 2025	4 300	4 231	0,40 %
4 170	Compagnie Crédit Ford Canada, 4,460 %, 13 novembre 2024	4 290	4 156	0,40 %
3 000	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,900 %, 1 ^{er} février 2025	4 003	4 058	0,39 %
3 000	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	3 788	3 977	0,38 %
4 000	Location de camions Penske Canada Inc., remboursable, 2,700 %, 30 septembre 2024	3 975	3 975	0,38 %
4 100	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	4 144	3 852	0,37 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers)
Au 30 juin 2024

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
3 504	Intact Corporation Financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	3 628	3 459	0,33 %
2 500	Diageo Capital PLC, 5,200 %, 24 octobre 2025	3 437	3 415	0,33 %
3 500	Hydro One Inc., remboursable, 2,770 %, 24 février 2026	3 495	3 406	0,33 %
2 400	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	3 129	3 228	0,31 %
3 256	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, série E, remboursable, 3,968 %, 13 avril 2026	3 053	3 203	0,31 %
3 150	Location de camions Penske Canada Inc., 5,440 %, 8 décembre 2025	3 150	3 165	0,30 %
3 240	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 209	3 055	0,29 %
3 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série J, remboursable, 3,546 %, 10 janvier 2025	3 124	2 975	0,28 %
3 000	Enbridge Inc., remboursable, 2,440 %, 2 juin 2025	3 027	2 933	0,28 %
2 200	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	2 900	2 849	0,27 %
2 835	Bell Canada Inc., remboursable, 3,550 %, 2 mars 2026	2 960	2 783	0,27 %
2 160	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	2 774	2 757	0,26 %
2 000	Amazon.com Inc., 4,700 %, 29 novembre 2024	2 715	2 728	0,26 %
3 025	Realogy Group LLC/Co-Issuer Corporation, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	3 120	2 548	0,24 %
2 500	Reliance Limited Partnership, remboursable, 3,836 %, 15 mars 2025	2 610	2 478	0,24 %
2 500	Banque Manuvie du Canada, 2,378 %, 19 novembre 2024	2 527	2 477	0,24 %
2 500	Bruce Power Limited Partnership, remboursable, 3,969 %, 23 juin 2026	2 593	2 469	0,24 %
2 300	Dream Industrial Real Estate Investment Trust, série D, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	2 300	2 175	0,21 %
2 224	Dream Summit Industrial Limited Partnership, série A, remboursable, 2,150 %, 17 septembre 2025	2 046	2 150	0,21 %
2 000	Sienna Senior Living Inc., série B, remboursable, 3,450 %, 27 février 2026	2 048	1 937	0,19 %
2 000	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	1 890	1 827	0,17 %
1 700	Enbridge Inc., remboursable, 3,200 %, 8 juin 2027	1 743	1 637	0,16 %
1 175	Dye & Durham Limited, convertible, 8,625 %, 15 avril 2029	1 594	1 632	0,16 %
1 105	Dye & Durham Limited, 11 avril 2031	1 475	1 519	0,15 %
1 500	Banque Royale du Canada, 4,930 %, 16 juillet 2025	1 667	1 503	0,14 %
1 500	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	1 622	1 494	0,14 %
1 300	Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	1 292	1 204	0,12 %
1 160	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	1 151	1 087	0,10 %
1 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,650 %, 8 novembre 2027	1 175	1 056	0,10 %
1 000	Groupe TMX Limitée, série E, remboursable, 3,779 %, 5 juin 2028	1 076	978	0,09 %
940	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	1 007	916	0,09 %
920	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,450 %, 14 juillet 2025	930	897	0,09 %
630	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	783	794	0,08 %
800	Ventas Canada Finance Limited, série G, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	798	754	0,07 %
500	Ventas Canada Finance Limited, série B, remboursable, 4,125 %, 30 septembre 2024	526	498	0,05 %
		557 623	557 065	53,27 %
	Obligations à rendement élevé			
10 025	Vesta Energy Corporation, remboursable, 11,000 %, 15 octobre 2025	9 802	10 044	0,96 %
10 011	Groupe SNC-Lavalin Inc., série 6, remboursable, 3,800 %, 19 août 2024	9 945	9 985	0,95 %
5 250	Embeta Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	6 145	6 282	0,60 %
3 950	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	5 326	5 549	0,53 %
4 735	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	4 399	4 431	0,42 %
2 460	Interface Inc., remboursable, 5,500 %, 1 ^{er} décembre 2028	2 737	3 173	0,30 %
2 464	EverArc Escrow Sarl, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	2 674	3 056	0,29 %
2 965	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,125 %, 1 ^{er} décembre 2030	2 834	2 711	0,26 %
1 920	Carpenter Technology Corporation, remboursable, 7,625 %, 15 mars 2030	2 335	2 709	0,26 %
1 960	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	2 386	2 566	0,25 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers)
Au 30 juin 2024

Valeur nominale (en \$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
2 200	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 5,700 %, 26 mars 2029	2 200	2 228	0,21 %
1 650	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	1 894	2 087	0,20 %
1 810	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	1 880	2 071	0,20 %
1 400	Lindblad Expeditions LLC, remboursable, 6,750 %, 15 février 2027	1 603	1 893	0,18 %
1 365	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	1 756	1 860	0,18 %
1 100	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	1 330	1 495	0,14 %
993	Emerald Expositions Holding Inc., emprunt à terme, 7,250 %, 22 mai 2026	1 292	1 367	0,13 %
1 045	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	1 353	1 337	0,13 %
913	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	1 222	1 260	0,12 %
900	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	900	872	0,08 %
590	Frontier Communications Holdings LLC, remboursable, 8,750 %, 15 mai 2030	768	840	0,08 %
450	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	450	531	0,05 %
100	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 6,625 %, 13 mai 2027	126	137	0,01 %
		65 357	68 484	6,55 %
	Obligations d'État			
61 480	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	56 739	57 958	5,54 %
57 100	Gouvernement du Canada, 3,000 %, 1 ^{er} juin 2034	53 444	54 722	5,23 %
54 580	Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} décembre 2032	51 188	50 618	4,84 %
38 100	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	34 313	34 167	3,27 %
26 200	Gouvernement du Canada, 5,000 %, 1 ^{er} juin 2037	30 207	30 218	2,89 %
25 750	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041	28 761	27 438	2,62 %
25 437	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} décembre 2051	19 598	19 038	1,82 %
17 350	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} septembre 2028	17 109	17 157	1,64 %
13 700	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} août 2024	13 645	13 678	1,31 %
14 100	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} décembre 2031	12 483	12 273	1,17 %
		317 487	317 267	30,34 %
	Total des titres à revenu fixe	940 467 \$	942 816 \$	90,15 %
	Contrats de change à terme (note 8)		(235)	(0,02) %
	Autres actifs moins les passifs		103 205	9,87 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 045 786 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 26 octobre 2021 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 2 novembre 2021 en lançant cinq séries de parts, soit les séries A, A(N), F, F(N) et I.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir une combinaison de génération de revenus et d'appréciation du capital à moyen et long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens de grande qualité. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des titres à revenu fixe canadien de grande qualité qui, selon elle, procureront un rendement par le biais de paiements d'intérêts nominaux, d'intérêts et d'une appréciation du capital, tout en se concentrant sur la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations en matière de dette par le biais du paiement d'intérêts nominaux périodiques et du remboursement du principal à l'échéance.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les états de la situation financière. Les parts de série A sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N) et de série F(N) ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. La série I est réservée aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 22 août 2024.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 6 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

e) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* à compter du 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient entraîné aucun changement aux méthodes comptables elles-mêmes, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations sur les méthodes comptables « significatives » plutôt que sur les « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent des lignes directrices sur les modalités d'application de la notion de caractère significatif aux informations à fournir sur les méthodes comptables, pour aider les entités à fournir des informations utiles et propres à l'entité sur les méthodes comptables, dont les utilisateurs ont besoin pour comprendre d'autres informations contenues dans les états financiers.

Le gestionnaire a examiné les méthodes comptables présentées à la note 3 afin de confirmer que les méthodes présentées sont conformes aux modifications.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Modifications des informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers sont les mêmes que celles qu'il a appliquées dans ses états financiers audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesquels ont été établis selon les IFRS. Le Fonds n'a pas adopté de manière anticipée d'autres normes, interprétations ou modifications émises mais non encore entrées en vigueur.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

c) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

d) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements sont présentés comme « Profit net réalisé sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements » dans les états du résultat global.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

f) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

g) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

h) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2024, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveillance la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le

conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2024 s'est élevé à 1 114 000 \$ (30 juin 2023 : 725 000 \$). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Les frais de gestion sont progressifs et sont déterminés en fonction du rendement quotidien moyen jusqu'à l'échéance de l'indice obligataire universel FTSE Canada (le « taux de référence »). Les frais représentent un pourcentage de la valeur de la série et sont calculés au début de chaque trimestre de l'année civile en fonction du taux de référence du trimestre précédent. Le barème des frais de gestion est le suivant :

Niveau de frais	Taux de référence (en %)	Frais de gestion – parts des séries A/A(N) (en %)	Frais de gestion – parts des séries F/F(N) (en %)
1	<0,76	0,67	0,07
2	0,76-1,75	0,70	0,10
3	1,76-2,50	0,80	0,20
4	2,51-3,00	0,90	0,30
5	3,01-3,50	1,00	0,40
6	3,51-4,00	1,10	0,50
7	>4,00	1,20	0,60

Pour la période close le 30 juin 2024, le gestionnaire a réduit les frais de gestion à 0,70 % pour les parts de série A et de série A(N) ainsi qu'à 0,10 % pour les parts de série F et de série F(N).

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2024, les coûts répartis ont totalisé 69 000 \$ (30 juin 2023 : 82 000 \$).

4. Opérations entre parties liées (suite)

Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2023, le Fonds avait des pertes en capital de 6 000 \$ (3 000 \$ au 15 décembre 2022) et des pertes autres qu'en capital de néant (néant au 15 décembre 2022).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin des années d'imposition les plus récentes, les 15 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait des pertes suspendues de néant.

6. Évaluation de la juste valeur

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

6. Évaluation de la juste valeur (suite)

a) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d’après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d’évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d’évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d’intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l’évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d’intérêt et du rendement futur de l’action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n’étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l’utilisation de garanties et d’une annexe de soutien au crédit, lorsqu’elle est disponible.

La valeur comptable de l’actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n’y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l’information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l’évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans l’état de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2024 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	942 816 \$	– \$	942 816 \$
Contrats de change à terme	–	283	–	283
Contrats de change à terme	–	(518)	–	(518)
Total	– \$	942 581 \$	– \$	942 581 \$

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2023 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	784 107 \$	– \$	784 107 \$
Contrats de change à terme	–	5 409	–	5 409
Total	– \$	789 516 \$	– \$	789 516 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2024, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à une perte de 4,9 millions de dollars (30 juin 2023 : profit de 1,9 million de dollars).

Au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, aucun titre n’a été transféré entre les niveaux.

7. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s’expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change et le risque de taux d’intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d’intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l’actif est investi.

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L’équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L’équipe de gestion du portefeuille est d’avis qu’investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujéti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	223 626	1 606	(228 963)	(3 731)	(0,36)%
	223 626	1 606	(228 963)	(3 731)	(0,36)%

31 décembre 2023					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	205 429	10	(205 015)	424	0,05 %
	205 429	10	(205 015)	424	0,05 %

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 187 000 \$ ou 0,0 % du total de l'actif net (31 décembre 2023 : 708 000 \$ ou, 0,1 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

30 juin 2024	Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an	244 738 \$
De 1 à 3 ans	164 115
De 3 à 5 ans	167 623
Plus de 5 ans	366 340
	942 816 \$

31 décembre 2023	Titres à revenu fixe (en milliers)
Moins de 1 an	148 854 \$
De 1 à 3 ans	205 986
De 3 à 5 ans	138 326
Plus de 5 ans	290 941
	784 107 \$

Au 30 juin 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 24,1 millions de dollars, soit 2,3 % du total de l'actif net (31 décembre 2023 : 16,1 millions de dollars ou 1,8 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la durée moyenne pondérée modifiée de 5,11 ans selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds (31 décembre 2023 : 4,78 ans). Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

	% de l'actif net	% des titres de créance
30 juin 2024		
AAA	30,33	33,65
AA	7,45	8,26
A	7,32	8,12
BBB	34,36	38,08
BB	3,06	3,39
B	4,34	4,85
CCC	0,25	0,27
Non évalués	3,04	3,38
	90,15	100,00

	% de l'actif net	% des titres de créance
31 décembre 2023		
AAA	26,42	29,75
AA	6,35	7,16
A	10,38	11,66
BBB	35,15	39,58
BB	2,37	2,67
B	4,41	4,94
CCC	0,30	0,33
Non évalués	3,48	3,91
	88,86	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces

contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Le tableau qui suit présente les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
30 juin 2024			
À payer pour les parts rachetées	1 422	–	1 422
À payer pour les titres achetés	14 906	–	14 906
Contrats de change à terme	–	518	518

	À vue (en milliers de dollars)	< 3 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2023			
À payer pour les parts rachetées	1 106	–	1 106

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

8. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2024					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)	
17 juillet 2024	17 500 \$ US	23 744 \$ CA	1,3568	(186)	\$
25 juillet 2024	12 250 \$ US	16 710 \$ CA	1,3641	(38)	
27 août 2024	7 000 \$ US	9 543 \$ CA	1,3632	(20)	
3 septembre 2024	50 250 \$ US	68 439 \$ CA	1,3620	(194)	
11 septembre 2024	50 500 \$ US	69 219 \$ CA	1,3707	258	
18 septembre 2024	19 500 \$ US	26 543 \$ CA	1,3612	(81)	
26 septembre 2024	10 625 \$ US	14 530 \$ CA	1,3675	26	
				(235)	
Nombre total de contrats	7		Juste valeur nette	(235)	\$

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
